

Mas de la Rouyre

Yannick PORAS
 Mas de la Rouyre
 34390 Saint Martin de l'Arçon

2 UTH
SAU : 7 ha

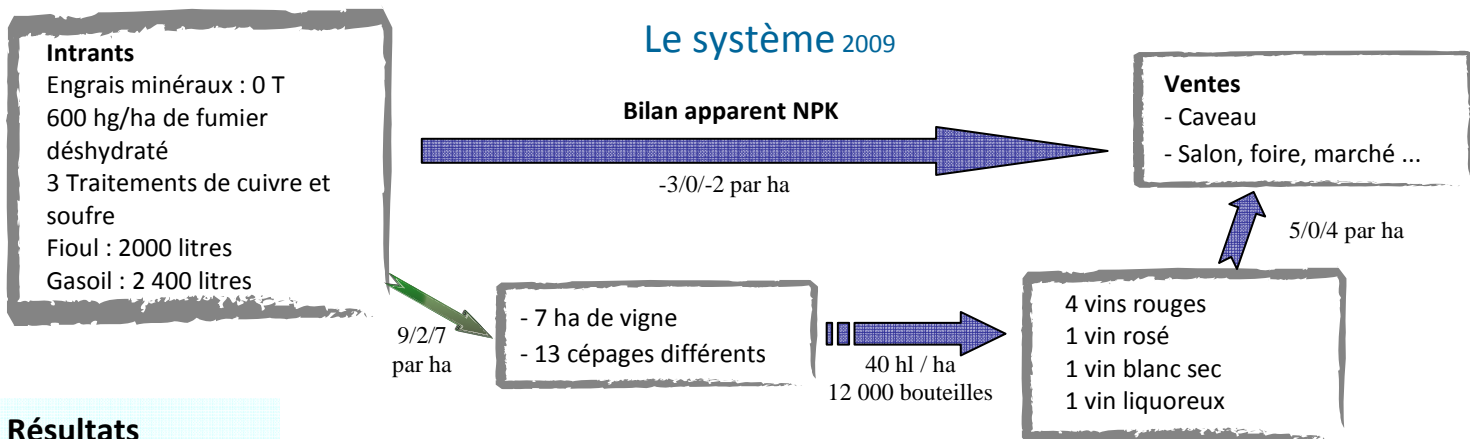
Viticulture
 Traction animale
 Circuits courts
 AB

La démarche

Yannick Poras s'installe en 1995. Il travaille alors sur 18 ha en location pour fournir une cave coopérative et 1 ha en cave particulière. La vente du raisin à la cave coop n'est pas assez rémunératrice et il abandonne petit à petit les 18 ha de location pour acheter d'autres parcelles et fonctionner à 100% avec sa cave particulière qu'il construit en 2001. Maintenant, le vignoble est composé de 7 ha.

Il décide de se convertir à l'AB pour des raisons éthiques et pour une meilleure valorisation du vin. Si la certification AB permet une communication sur des pratiques saines, l'image d'un vin de moyenne montagne est aussi mise en avant.

Les bouteilles sont toutes vendues en circuit court, que ce soit au caveau ou lors de salons et foires.



Résultats économiques

Produit €

VA : €

Revenus :

Primes/EBE :

Efficiences :

Annuités / EBE :

Amortissement :

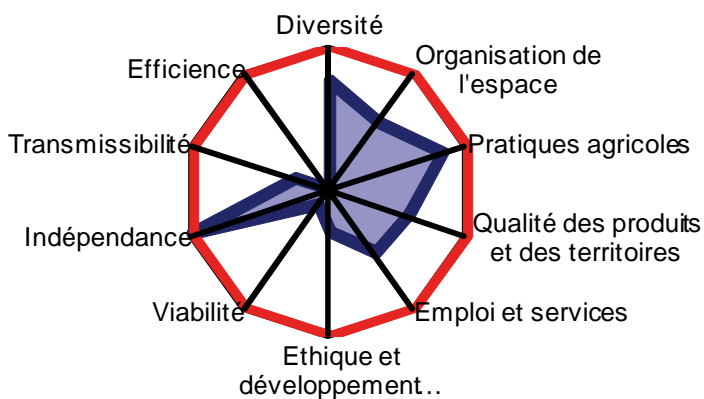
Capital

d'exploitation :

Objectifs	Stratégies
Dégager un revenu suffisant	Conversion à l'AB pour ouvrir d'autres marchés, plutôt que d'augmenter les prix.
	Augmenter le volume de production grâce aux jeunes vignes entrant en production.
	Elargir et faire évoluer la gamme avec un vin blanc sec ou autre tout en gardant les produits phares qui ont fait la réputation du vignoble.
Intégrer la production dans un cadre environnemental sain	Communiquer sur le cadre environnemental pour donner une image de qualité supplémentaire.
	Utilisation de piquets en bois de châtaigniers.
	Construction de la cave et du caveau dans un ancien bâtiment.
	Développer la traction animale.

Atouts	Contraintes
- Cadre paysagé remarquable - Espace d'accueil bien aménagé	- Morcèlement des parcelles. - Secteur viticole en forte crise

Diagnostic de durabilité - IDEA -



Economique

Atouts

- Excellente autonomie financière vis-à-vis des subventions.
- Grande diversité de clients.

Pistes de progrès

- Viabilité économique faible (EBE négatif) suite à une réduction des ventes de 30 % de 2007 à 2009 à cause de la crise viticole.
- Transmissibilité difficile avec le caveau mitoyen de la maison et de forts investissements qu'il reste à amortir.
- Charges de production importantes.

Environnement

Atouts

- Nombreux cépages induisant une grande diversité.
- Non utilisation de pesticides de synthèse : AB.
- Nombreuses zones de régulation écologique.
- Enherbement naturel maîtrisé limitant l'érosion et l'appauvrissement en matière organique.
- Rang perpendiculaire à la pente.

Pistes de progrès

- Aucune valorisation de l'enherbement des vignes par le pâturage l'hiver.

Socio-territoriale

Atouts

- 100 % de la vente se fait en circuit court et à une échelle locale pour la plupart.
- Nombreuses démarches de qualité.
- Bonne intégration du bâti récent dans le paysage.
- Forte contribution à l'emploi (2 UTH/7ha) + emploi de saisonniers pour les vendanges à la main.
- Excellente qualité de vie ressentie.
- Accueil dans le caveau.

Pistes de progrès

- Valoriser les ressources du territoire comme l'eau de pluie, le bois, l'énergie solaire.
- Trop forte intensité de travail.
- Développer une mise en commun de matériel ou du travail collectif pour réduire certaines charges et dégager plus de temps libre.

